



Ke va t il se passer si je ne paye pas ou kel et le minimum ke je

Par **pucedu13**, le **22/10/2008** à **12:23**

bonjour il ya 10 ans j ai etais juger coupable et on ma di de payer mon adversaire a qui j ai casser le nez suite a une agression de sa part aujourd'hui 10 apres je doi repasser au tribunal car elle a fai apel et me demande de payer 15000 au mois de novembre je passe au tribunal san avoca car j en ai pas les moyen ke va t il se passer si je ne paye pa et combien et le minimum ke je puisse lui verser j ai 1 salaire de 1300 mais tout par dans mes dettes il ne me reste qe 200 euro pour finir le mois et j ai 2 enfants a charges merci de me repondre car l adversaire ma di qelle aller demander a se qe l on me bloqe mon compte